



HAL
open science

Master Juriste international et européen

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Juriste international et européen. 2011, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02028568

HAL Id: hceres-02028568

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028568>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : ORLEANS-TOURS

Etablissement : Université François-Rabelais de Tours

Demande n° S3MA120000350

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Juriste international et européen

Présentation de la mention

La mention « Juriste international et européen », a pour objectif de former des juristes spécialisés en droit de l'Union européenne, et en droit international. La formation s'adresse tant à des privatistes qu'à des publicistes, et met l'accent sur les compétences linguistiques, notamment avec la spécialité « Juriste linguiste ». Dans l'offre de formation de l'établissement en master, la mention prend place au côté de la mention généraliste « Droit » et de la mention « Juriste d'entreprise ».

La mention regroupe trois parcours de M1 qui se prolongent en M2 par trois spécialités affichées sous les mêmes intitulés : « Juriste européen », « Droit des affaires internationales » et « Juriste linguiste ». La dernière spécialité est en co-habilitation avec l'Université de Poitiers (portée par l'Université François-Rabelais de Tours). La spécialité « Juriste européen », à finalité professionnelle, a pour objectif l'acquisition de compétences juridiques dans les différentes branches du droit de l'Union européenne : droit institutionnel et matériel, politiques de l'Union, droit de l'entreprise, droit financier et fiscal européen, etc. La spécialité « Droit des affaires internationales », à finalité professionnelle, a pour but de former des juristes d'entreprise à dimension internationale en leur offrant des qualifications spécifiques leur permettant d'intervenir dans le domaine des échanges mondiaux de biens et de services, du commerce international et des investissements internationaux. La spécialité « Juriste linguiste » apparaît comme la suite naturelle de la licence « Droit et langues ». La formation a pour objectif d'offrir une double compétence, juridique et linguistique, selon une approche différente de la spécialité « Juriste européen » : l'étude ne se limite pas au droit communautaire, mais s'étend aux systèmes étrangers, notamment au travers d'enseignements de droit comparé. Ici, les compétences de linguiste sont davantage destinées à la traduction.

La mention offre à ses diplômés des débouchés en tant que juristes d'affaires internationales de droit privé (services juridiques des entreprises multinationales, organisations européennes et internationales ou des PME-PMI, cabinets d'avocats ou d'audit internationaux, établissements financiers) ou de droit public (administrations publiques ou les ministères intéressés par le commerce international ou le financement des projets internationaux, juridictions européennes et internationales, collectivités dans leurs relations avec les structures européennes et internationales). Elle offre également des débouchés vers la profession d'interprète juridique ou de traducteur (spécialité « Juriste linguiste »).

Indicateurs

Effectifs constatés	126
Effectifs attendus	+126
Taux de réussite	90 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention, articulée autour de la dimension européenne et internationale du droit, répond à des objectifs scientifiques et professionnels clairement définis. La combinaison des études juridiques et des langues est à la fois utile et peu répandue. La mention s'inscrit logiquement dans l'offre de formation régionale et paraît parfaitement cohérente au sein de l'offre de masters de l'établissement.

Unique dans le Grand Ouest de la France, la collaboration entre le M1 « Juriste linguiste » de Tours et le M2 « Juriste linguiste » de Poitiers offre la cohérence d'un cursus complet au niveau régional.

Le choix consistant à distinguer dès le M1 la filière Juriste d'entreprise (2 spécialités) de celle de Juriste international et européen se justifie pleinement tant au regard de la lisibilité de l'offre que vis-à-vis des objectifs professionnels qui les distinguent. Les trois filières de la mention présente des points communs (étude du droit international et communautaire, étude des langues), mais chacune a ses spécificités et ses propres objectifs professionnels. L'offre est donc cohérente au sein même de la mention.

La mention est solidement adossée à un ensemble d'équipes de recherche et de laboratoires. L'équipe pédagogique de qualité est composée d'enseignants-chercheurs membres d'équipes de recherche en droit international et européen (GERCIE, CECOJI), ou en linguistique comparée (MIMMOC, FORELL, CIREMIA, DYNADIV, GRAAT), mais aussi d'universitaires étrangers spécialisés dans le domaine du droit européen et international, de juristes de grandes entreprises internationales, de fonctionnaires européens (Commission européenne, Conseil de l'Union, Cour de Justice de l'Union européenne, Parlement européen), de linguistes spécialisés et de praticiens du droit (Avocats internationaux, conseillers juridiques, traducteurs-juristes). Près de 50 % des enseignements de la mention sont assurés par des professionnels.

Les dispositifs d'ouverture vers l'étranger sont nombreux et variés. Les spécialités « Droit des affaires internationales » et « Juriste européen » font l'objet de conventions avec des universités étrangères au Vietnam et en Pologne, tandis que les juristes linguistes sont invités à suivre au moins un semestre à l'étranger, soit dans une université partenaire (avec un contrat d'études correspondant aux objectifs de la formation), soit en stage long.

- Points forts :

- L'approche thématique cohérente et pertinente de la mention.
- L'ouverture internationale.
- Le caractère unique de la formation dans la région Sud-ouest.

- Points faibles :

- Des Débouchés professionnels peu argumentés.
- L'adossement à la recherche inégal selon les spécialités.
- Le développement insuffisant de la formation continue et de l'alternance.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Renforcer les liens avec le milieu socio-professionnel dans toutes les spécialités
- Permettre de déterminer le devenir des diplômés afin de savoir si les objectifs professionnels envisagés sont pertinents.

Appréciation par spécialité

Droit des affaires internationales

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, à finalité professionnelle, a pour objectif de former des juristes d'entreprise à dimension internationale en leur offrant des qualifications spécifiques leur permettant d'intervenir dans le domaine des échanges mondiaux de biens et de services, du commerce international et des investissements internationaux. Les débouchés sont ceux habituellement visés par les formations de juriste d'entreprise, avec ici en plus la dimension internationale appuyée par une formation en langues.

Les enseignements sont ainsi assurés en français et en anglais par des universitaires et des professionnels spécialisés en droit des affaires internationales, appartenant à des entreprises internationales, des cabinets d'avocats internationaux et à des établissements financiers.

La formation fait 313 h de cours, dispensées par 12 enseignants et 17 professionnels. Un stage de trois mois donne lieu à un rapport de stage, mais ne dispense pas l'étudiant de la rédaction d'un mémoire, ce qui permet de combiner le caractère professionnel de l'expérience avec l'étude d'un problème juridique.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	15
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	88 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La formation répond à un besoin de juristes qualifiés dans le domaine du droit des affaires internationales. Les enseignements en anglais offrent un atout appréciable pour des étudiants destinés au business international.

- Points forts :

- Une formation de qualité.
- Des compétences renforcées par l'apport des langues.
- L'adossement au monde professionnel et réseau d'anciens.

- Points faibles :

- Une ouverture à l'international paraissant moins développée que dans les autres spécialités.
- Le suivi des diplômés insuffisamment renseigné.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de développer les relations internationales et les stages vers l'étranger. A l'avenir, il conviendra de mieux renseigner le dossier sur le suivi des diplômés.



Juriste européen

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, a finalité professionnelle, a pour objectif l'acquisition de compétences juridiques dans les différentes branches du droit de l'Union européenne : droit institutionnel et matériel, politiques de l'Union, droit de l'entreprise, droit financier et fiscal européen, etc.

Les débouchés professionnels sont classiques (avocat, magistrat, conseiller juridique financier et fiscal, juriste d'entreprise, cadre d'entreprise) ou spécifiques (fonctionnaire européen, national ou territorial, expert et consultant auprès des institutions et organes de l'Union européenne, lobbyiste, chargé de mission ou d'études européennes).

Après une formation plus générale en M1, le M2 est principalement dédié à l'étude du droit européen. La spécialité offre 346 h de cours assurées par 24 enseignants et 10 professionnels (soit 50 % des enseignements). A l'issue du cursus, un stage de trois mois doit être effectué en Europe ou dans le reste du monde, avec notamment l'aide du réseau des anciens.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	30
Effectifs attendus	40
Taux de réussite	93,7 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité répond à un besoin particulier de juristes de droit européen issus de filières privatistes ou publicistes. La formation présente l'avantage, par rapport aux enseignements classiques de droit européen, d'avoir un objectif professionnalisant réaliste. C'est une formation originale par la diversité des différentes branches du droit de l'Union et la nécessité de maîtriser de trois langues.

- Points forts :

- Des objectifs scientifiques et professionnels clairement ciblés.
- L'appui des langues étrangères.
- L'ouverture internationale.
- L'adossement socio-professionnel et l'insertion professionnelle des diplômés.

- Points faibles :

- L'absence de formation continue.
- Une faiblesse dans la formation à et par la recherche.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait :

- De développer la formation continue et/ou la formation par alternance.
- D'améliorer la formation à et par la recherche.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La description des mécanismes de fonctionnement prévu et/ou effectif de la co-habilitation, découpée M1/M2, éclaireraient mieux le dossier.

La professionnalisation de la formation pourrait être améliorée en proposant une formation continue adaptée aux salariés et en recourant aux contrats de professionnalisation.

Une amélioration de la lisibilité des outils de suivi des étudiants serait salubre à Poitiers.